

Crans-Montana Le chalet loué par Messi ne sera pas tout de suite agrandi

Le complexe réservé aux ultrariches devait grandir de 800 mètres carrés, mais des voisins, dont Micheline Calmy-Rey, ont eu gain de cause. La bataille n'est pas finie.

35



Le chalet que voulait agrandir Ultima est le troisième, au centre de l'image. Micheline Calmy-Rey et sa sœur, copropriétaires du chalet qu'on devine tout en haut à gauche, s'y sont opposées.

ULTIMA COLLECTION

Micheline Calmy-Rey a fait plier le complexe des ultrariches. Assistée d'autres voisins de Plans-Mayens, où elle est copropriétaire d'un chalet avec sa sœur, l'ancienne présidente de la Confédération a obtenu gain de cause contre l'agrandissement du complexe Ultima, repaire des stars à Crans Montana.

Souvenez-vous, l'espace d'une semaine, c'était devenu le chalet le plus célèbre des Alpes: peu après sa victoire à la Coupe du monde de football 2022, Lionel Messi y passait quelques jours.

Sis à Plans-Mayens proche des pistes de ski, le site, dissimulé dans un écrin de verdure est hors-norme: quatorze chambres, une piscine extérieure chauffée, de l'ultraluxe à tous les étages et une location dont le tarif commence à 150'000 francs la semaine.

Un étage de trop

L'an dernier, «Le Matin Dimanche» révélait l'histoire de ce complexe, un ensemble de quatre chalets, bâti au début des années 90 par l'industriel français Pierre Arnaud – décédé en 1996 – qui y expose son impressionnante collection d'arts.

Après le rachat en 2017 par le groupe de luxe Ultima, les deux premiers chalets sont entièrement rénovés pour plus de 10 millions de francs. On apprenait aussi qu'un agrandissement de plus de 800 mètres carrés du troisième chalet, au-dessus des deux premiers, était projeté. La décision vient de tomber: c'est non.

Plus de quatre ans après le dépôt du recours, le Conseil d'État a tranché, le bâtiment prévu est trop haut. Ce qui est assimilé par les constructeurs comme étant un sous-sol est en fait largement ouvert sur l'extérieur et constitue donc un rez-de-chaussée au-dessus duquel se trouvent deux étages, un de trop par rapport à ce que prévoit la zone.

Autre problème, le chalet qui est aujourd'hui accessible uniquement par un funiculaire depuis les deux autres unités aurait pu être atteint directement depuis un nouveau parking souterrain. Cela aurait pu contribuer à créer une nouvelle résidence secondaire, ce que la loi prohibe mais cet aspect n'a pas été traité plus en avant par le Conseil d'État.

Un plan de zone généreux?

Avocat de Micheline Calmy-Rey et des autres voisins, Pierre Chiffelle salue cette décision tout en s'étonnant de la longueur de la procédure pour régler, au final, une question aussi élémentaire que celle de la hauteur. «Cela peut donner l'impression qu'on tente toujours de favoriser les gros projets. D'ailleurs mes clients restent vigilants, notamment en raison de la modification du plan de zone qui vise à favoriser l'extension du complexe.»

Il fait référence à la mise en consultation, l'an dernier, d'un avant-projet de révision qui place le secteur d'Ultima en zone d'habitation alors que les parcelles voisines sont mises en réserve, donc provisoirement gelée, ceci en raison des objectifs de densification.

Président de la commune de Lens, David Bagnoud s'en défend. «La révision est menée par une commission indépendante et, de façon générale, nous essayons de ne pas geler les zones où des projets sont en cours. Dans ce cas spécifique, la mise en réserve des parcelles voisines répond à une demande de la propriétaire.»

Bientôt un autre projet

Le dossier d'extension d'Ultima devrait donc très bientôt revenir sur la table. C'est ce que nous confirment les représentants de la société. «La décision est positive hormis sur un point mineur qui va être rectifié. Ainsi, le projet souhaité par mon client continue»,

réagit Damien Bender, avocat d'Ultima dans ce dossier. Un plan modifié devrait donc être remis à l'enquête.

Petar Krstic, nouveau CEO d'Ultima succédant aux fondateurs Max-Hervé George et Byron Baciocchi, nous indique également sa détermination à faire évoluer le complexe. «Nous avons hâte de pouvoir avancer et de contribuer davantage au rayonnement de Crans-Montana», explique-t-il.



Le projet d'Ultima vise, après les deux chalets déjà rénovés, à rebâtir les deux autres et ajouter trois autres bâtiments.

ULTIMA COLLECTION

Car le développement ne devrait pas s'arrêter à ce troisième bâtiment. Selon le dernier rapport semestriel d'Ultima, il est en effet question d'en rénover complètement un quatrième et d'en construire trois autres.

D'ici là, peut-être que le footballeur argentin s'offrira une nouvelle visite. Et au-dessus, l'ancienne cheffe du Département des affaires étrangères gardera le site à l'œil. Le dossier devrait encore occuper la station quelques années.